



Morhier

Famille **Morhier**
alias Le Morhier

Pays Chartrain

Armes :

«De gueules, à une fasce d'or accompagnée de six coquilles d'argent, trois en chef & trois en pointe»

alias :

«De gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six coquilles d'argent, placées 3, 2 & 1»

Devises : «Dieu y pourvoit»

« Morhier, de l'extrait des Preux »

Sources complémentaires :

*Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775, Héraldique & Généalogie),
Cartulaire de Tiron (restitué par Lucien Merlet, 1883),
Extrait de «Ballancourt autrefois» (Jean-Paul Beurdeley, 1974) communiqué par Bruno Argueyrolles (11/2013)*

Morhier

Origines

? **Morhier de Nogent** (*Moreherius de Noviomo*)
(confirme en 1115 à l'Abbaye de Saint-Père le don d'une terre
de Saint-Lucien par Hugues de Sénantes, fils de Nivard)

ép. 1) **Thècle**
ép. 2) **Ermengarde**

1) **Aimeri 1^{er} Morhier**,
seigneur de Villiers-Le-Morhier
(cité 1148, 1159)
ép. ?

1) **Garnier Morhier**

2) **Godescal Morhier**,
moine à Saint-Jean-en-Vallée
(~1151)

Garnier 1^{er} Morhier,
seigneur de Villiers-Le-Morhier
(cité 1180)
ép. ?

Elisabeth Morhier
ép. **Robert III Mauvoisin**
+ dès 1215 chevalier
du Roi Philippe II «*Auguste*»
(fils de Guillaume II
et d'Adeline de Maudétour)
postérité dont
Pierre VI Mauvoisin de Rosny

Guillaume 1^{er} Morhier+ ~1215
seigneur de Villiers-Le-Morhier (cité 1180)
ép. ~1211 **Philippa de Poissy** ° ~1190
+ un 23/09 après 1244 (possible fille
de Robert III + 1197, et d'Isabelle
de Neufbourg ; ép. 2) ~1216 Josselin IV
de Lèves)

Garnier Morhier,
chevalier
ép. ?

Jean Morhier,
clerc

Philippe Morhier,
chanoine de Notre-
Dame de Chartres

Thècle Morhier,
ép. **Guillaume de Chartres**,
seigneur de Ver
° ~1185 + 1229

Aimeri II Morhier,
seigneur de Villiers-Le-Morhier (1240-1253)
ép. ?

Guillaume II Morhier,
chevalier, seigneur de Villiers-Le-Morhier (1280)
ép. ? **de L'Estendart** (fille de Guillaume de Beynes
+ 1271, et de Mabilie de Marly-Montmorency)

postérité qui suit (p.3)

Morhier

Seigneurs
de Villiers-Le-Morhier

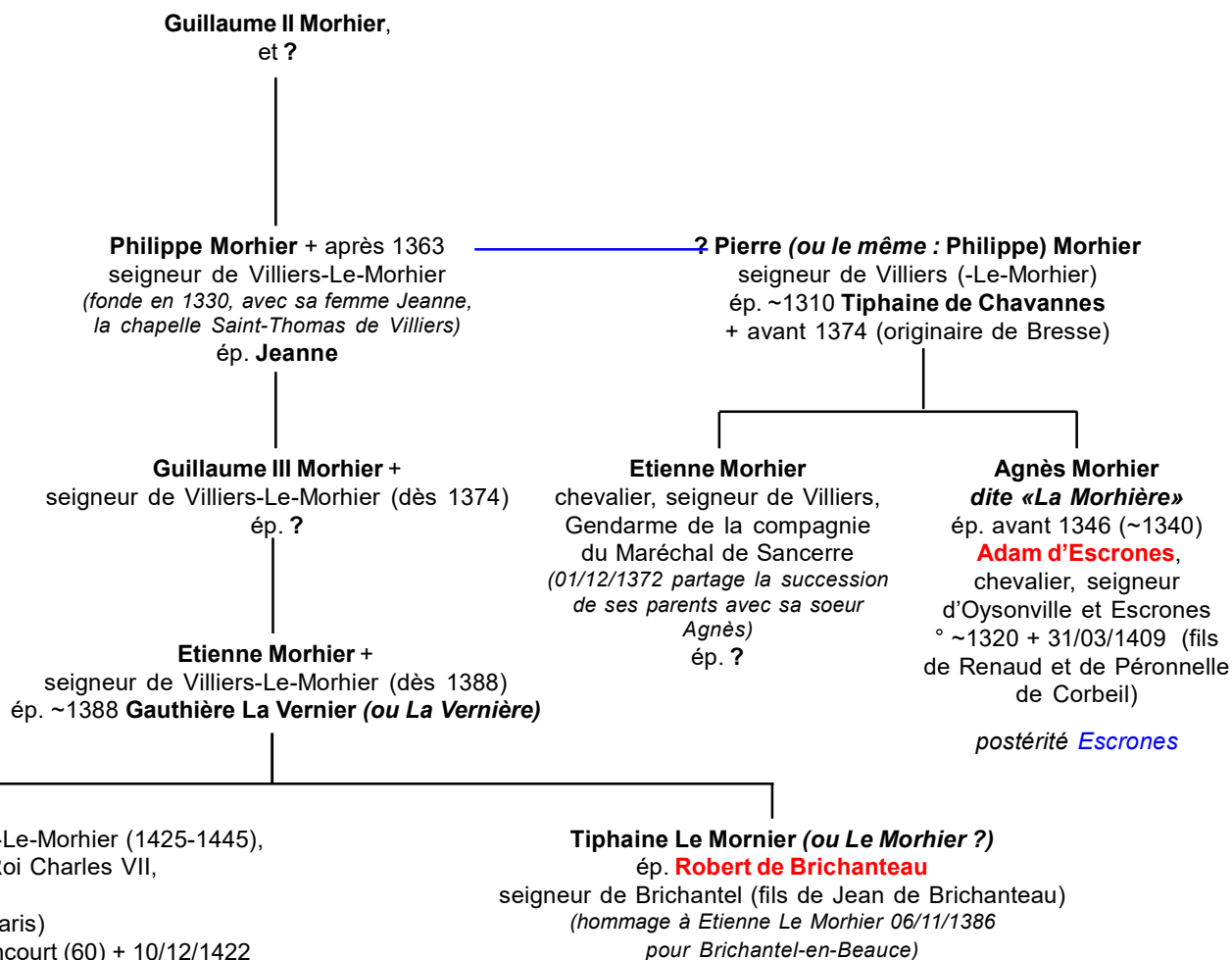
2

En 1373 (ou 1374 ?), **Amauri**, seigneur de **Maintenon**, fait aveu à **Pierre de Chevreuse** des fiefs pour lesquels il reçoit hommage dans la comté de Montfort :

1) La Malmaison et 290 arpents au Bois-Nivard, appartenant à **Guillaume Morhier**, chevalier.

Simon Morhier + avant 1452 seigneur de Houdan, Gilles et Villiers-Le-Morhier (1425-1445),
Prévôt de Paris sous occupation anglaise, conseiller du Roi Charles VII,
Grand-Maître de France (1437)
ép. 1) ~1425 **Jeanne de Lagny** + avant 1436 (Paris)
ép. 2) **Blanche de Pop(a)incourt**, dame du Mesnil-Aubry et de Liancourt (60) + 10/12/1422
ép. 3?) ~1440 **Catherine de Gavre-Escornaix** ° 1405 + 1472 dame de Vaux-sur-Orge
et La Boissière ((fille d'Arnold VI van Gavere dit «d'Escornaix» et d' Isabeau van Ghistelles) ;
veuve de 1) Gui Le Bouteiller + 13/11/1438 (La Roche) seigneur de La Bouteillerie (1417),
La Vieuville (1408), La Roche-Guyon, Capitaine de Rouen (fils de Jean Le Bouteiller
et de ? de Bréauté) > dont le fils **Guy II Le Bouteiller**, seigneur de La Bouteillerie
et de La Roche-Guyon ép. ~1450 **Isabeau Morhier**)

postérité qui suit (p.4)



Morhier

Seigneurs de Villiers-Le-Morhier

3

1) Isabeau Morhier ° ~ 1425/30
ép. 1450 **Guy II le Bouteiller (de Senlis)**
° ~1427 + avant 1506 seigneur de La Bouteillerie,
Graville, Rouelles, Fontaines-La-Mallet, Ingouville,
Saint-Denis du Fief de Caux (alias Sainte-Adresse),
Maromme et La Roche-Guyon
*(il est dépossédé de La Roche-Guyon qui est restitué à Marie,
héritière de La Roche, qui ép. Michel d'Estouteville
puis Bertin de Silly, conseiller de Louis XI)*

Simon Morhier
et **1) Jeanne de Lagny**
et **2) Blanche de Pop(a)incourt**
ép. aussi ? **Catherine de Gavre-Escornaix**

2) Jean Morhier + après 1480
seigneur de Villiers-le-Morhier, du Saussay
(Ballancourt, 91) et du Grand-Lissermeau-en-Brie
ép. 1458 **Jeanne, Bâtarde de Dreux-Bretagne**

*Jean Morhier, seigneur de Villiers et du Saussay (dès 1457)
revend ce dernier fief le 9/09/1480 à **Olivier dit «Le Daim»**
(le flamand Olivier Necker), 1^{er} Valet de chambre et barbier
du Roi Louis XI, anobli, comte de Meulan (1477) puis Gouverneur
de Saint-Quentin, dépouillé de ses biens après la mort du Roi
et pendu haut et court (1484).
Ce dernier avait légué la plupart de ses biens par donation
en 1481, notamment le domaine du Saussay à Pierre de Dhuison.*

Marguerite (alias Madeleine) Morhier
ép. 16/11/1495 (Nantes, 44) **Jehan Vipart**,
seigneur de Dozulé et Silly (fils
de Guillaume 1^{er} dit «Turpin»
et de Jacqueline de Morainvillier)

*postérité Vipart
(Simon, Robert)*

Jacques Morhier
ép. **Aliénor de Mayet**

Miles Morhier
ép. **Denise de Saint-Priest**

Jacques Morhier
chevalier, seigneur de Villiers,
ép. **Jeanne (alias Marie) de Champrond**

**Geneviève
Morhier**

Etienne Morhier de Montigny ° 1609 + 1696
ép. 13/09/1644 **Antoinette d'Iliers des Radrets** ° 25/06/1623
(Sargé) (fille d'Elysée, chevalier de l'Ordre du Roi
° 1574 + 1629, et de Marguerite de La Vove + 1644)

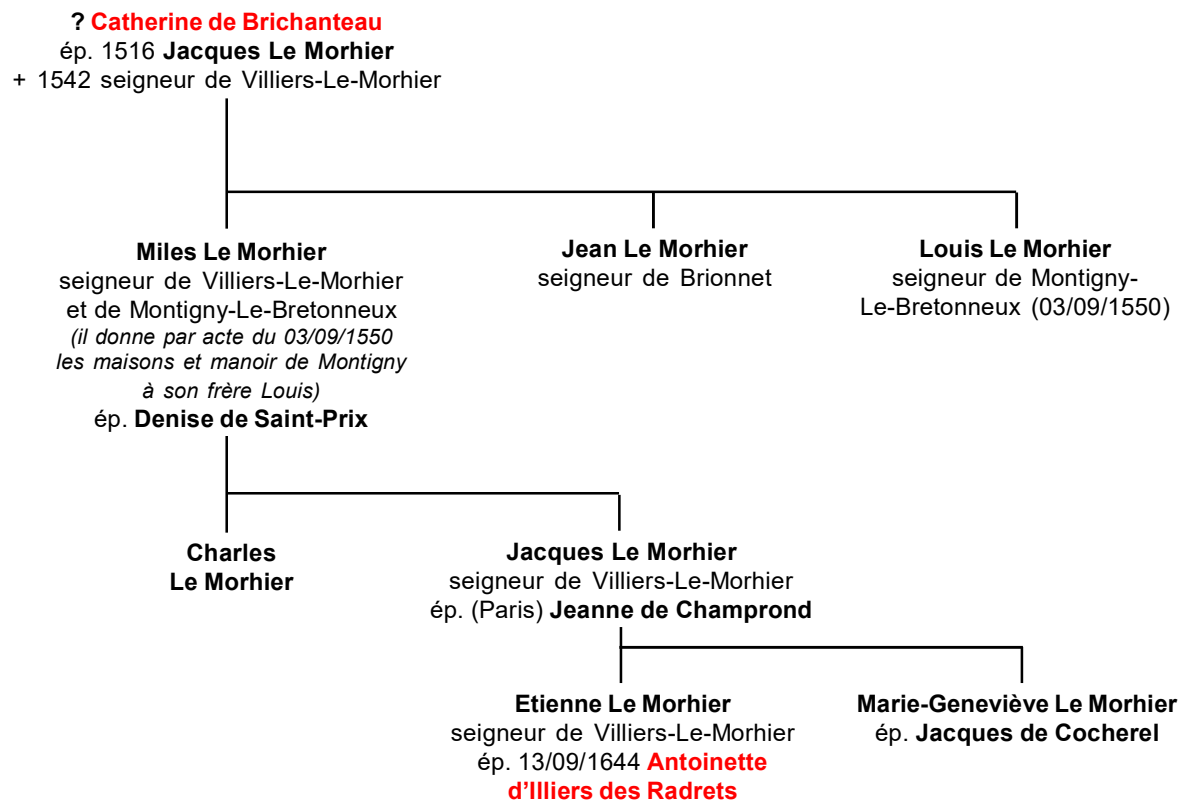
Etienne Morhier
+ 1709

Jean Morhier
+ 1723

Antoinette Morhier
ép. 14/07/1666
René-François du Bois
° 1647

Morhier

Possible alliance
Brichanteau



Morhier

Non connectés

? Jeanne Morhier

ép. 1459 **Charles Martel**, seigneur de Chambines,

postérité dont

Nicolas Martel, seigneur de Chambines,
Hécourt et Le Leu + 1620

? Jean Le Morhier

seigneur de Bourdeuil et La Mouchetière,
colonel de dragons

ép. 16/01/1699 **Marie-Alexandre
de Chaumont (-Quitry)** ° 1676

(fille d'Hugues + 1698,
et de Marie-Charlotte Baillot ° 1640 + 1703)

? Pierre-François Marie Michel Le Morhier,

marquis de Villiers

ép. **Marie-Gabrielle Courtin de Rosay**

(la source dit Torsay)

(fille de François-Pierre Godeffroy
et de Rose-Renée Bénigne Denisot)

? Jean Le Morhier,

seigneur de Brunelles
+ dès 1602

ép. **Elisabeth Hurault**

(fille de Jacques, seigneur
de Saint-Denis et Villeduisant,
et de Marie Hurault de Cheverny
- fille de Raoul II, seigneur
de Cheverny, et de Marie
de Beaune ; veuve de Philippe
Le Comte, seigneur
d'Auberville (ou Aubeville))

**Renaud
d'Escrones**
épouse
**Pérrenelle
de Corbeil**

**Pierre
Le Morhier**
épouse
**Tiphaine
de
Chavannes**

**Adam
d'Escrones**
épouse
**Agnès Le
Morhier**

? Renée Le Morhier

ép. **Jean de Gauville**

*(fils de Philippe et de Jacqueline
de Ligneris)*

postérité dont

Philippe de Gauville

Morhier

Annexes

Villiers-Le-Morhier

Autrefois Huesmes ou Yesme ou Villare, Villiers-Le-Morhier doit aussi son nom à la famille de Morier, Morhier ou Mohyer, seigneurs de Villiers qui y avaient fondé une chapelle en 1330. Cette chapelle, située à l'extérieur des fossés du château et dédiée à Saint Thomas de Canterbury, est toujours visible. Une motte féodale, antérieure au château médiéval est encore visible dans le bois voisin. La famille de Morhier posséda cette terre jusqu'à la fin du XVII^e siècle, terre qui fut érigée en marquisat dès le XIII^e siècle. La devise de cette famille était «Dieu y pourvoit». Au XV^e siècle de nombreux accrochages et démêlés eurent lieu entre les Morhier, leurs soldats et serviteurs et la Prévôté de Chartres, suite à une revendication des Morhier sur les droits de péage concernant la navigation sur l'Eure. En 1716 la seigneurie de Villiers devint possession de la famille de Noailles.

La famille Morhier

Au début du XII^{ème} siècle, un Morhier est qualifié de chevalier de Balizy «Moreherius miles».

Amaur, Pierre et Geoffroy surnommé Morhier, sont les trois fils de Thibaud de Murs fils de Thibauld de Murs.

Devant l'assistance réunie à Longpont, en tant que suzerains, les trois chevaliers et leurs plèges autorisent la donation d'une terre à Lysui de Longpont en faveur des moines faite par Geoffroy Le Vilain «Gaufredus Turpis» et sa femme Doda (charte CIX). Dans cette charte, du côté des Morhier se trouve les chevaliers d'Étampes dont le vicomte Marc, fils de Roscelin, Ours Le Riche d'Étampes et son frère Aymon ainsi que le monnayeur Geoffroy. Nous voyons encore ce même seigneur Morhier de Balizy «Moreherius de Balisiaco» aux côtés d'Albert de Dourdan et de Simon de La Brosse le jour de l'entrée de Bertrand, fils d'Odon dans l'ordre clunisien au couvent Sainte-Marie de Longpont (charte LXXVII).

Il y a tout lieu de penser que Morhier de Balizy était un allié de Thion d'Étampes. En effet, nous le trouvons à Longpont comme étant le Procureur de Geoffroy, fils de Thion d'Étampes (charte CCXIV). «Godefredus, filius Teudonis de Stampis, dedit Deo et sancte Marie de Longo Ponte, et monachis ejusdem loci, medietatem portus de Palvello ; et per Moreherium, militem, de Balisi, misit donum apud Longum Pontem, quod ex sua parte super altare sancte Marie poneret. Et hoc donum concesserunt uxor ipsius Godefredi et Teudo, filius amborum. Hujus rei sunt testes : Ansellus, monachus ; Mainerius, filius Alberti ; Guido, frater ejus ; Arnulfus Ruffus, de Alvers ; Moreherius, miles ; Paganus, filius Anseis».

«Geoffroy, fils de Thion d'Étampes, a donné à Dieu et à Sainte Marie de Longpont et aux moines de ce lieu, la moitié du péage « portus » de Palleau et par l'intermédiaire du chevalier Morhier de Balizy mit l'acte de donation à Longpont qu'il posa de sa part sur l'autel de Sainte Marie. La femme dudit Geoffroy et son fils Thion autorisent cette donation tous deux ensemble. Les témoins de cette chose : le moine Ansel, Mainer fils d'Albert, Gui son frère, Arnoux Le Roux d'Auvers, le chevalier Moreher et Payen fils d'Anseau».

C'est bien le seigneur de Balizy qui place l'acte de donation sur l'autel de la Vierge. Ce fut sans doute une petite cérémonie car les témoins sont des petites gens et des serviteurs des moines, excepté Arnoux Le Roux d'Auvers qui devait être un vassal de Thion 1^{er} d'Étampes. Ce dernier était, en 1082, aux côtés de Philippe 1^{er} confirmant les immunités de Notre-Dame d'Étampes. Il est désigné par Thion d'Étampes fils d'Ours de Paris «Teudo de Stampis filius Ursonis de Parisius» . En 1085 on retrouve à Étampes Thion 1^{er} et son fils Aimon «Teudo et filius ejus Haimo». Ainsi, Geoffroy autre fils de Thion d'Étampes possédait le péage à Palleau (comm. de Ballancourt) qu'il donna aux moines de Longpont avec l'accord de sa femme et de son fils Thion III. Geoffroy tenait ce droit en fief de son cousin germain, Thion II, fils d'Ours ou Orson II. Ce dernier personnage approuva le legs de son cousin en présence de Simon châtelain de Neauphle, Thomas de Bruyères-Le-Châtel, Roger et son fils Gautier de Saint-Yon, Roger Huet et autres (charte CCXV).